



Programme international pour une administration professionnelle dans le domaine du travail (PIAPT)

Sommaire du projet

Réseau andin du travail (RELA) dans la sous-région des Andes (Équateur, Bolivie, Colombie et Pérou)

Contexte :

Le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDC), le Programme du travail et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont adhéré à une entente administrative en janvier 2009 en vue de mettre en œuvre le *Programme international pour une administration professionnelle dans le domaine du travail* (PIAPT). L'objectif du PIAPT est d'aider les pays des Amériques à mettre en œuvre d'une manière efficace les engagements pris dans le cadre de leurs accords de coopération dans le domaine du travail liés au commerce, et à s'acquitter des obligations pour faire suite au Sommet des Amériques et à la Conférence interaméricaine des ministres du Travail (CIMT). On s'attend à ce que le programme améliore la capacité des pays de la région à protéger et à respecter les normes internationales reconnues en matière de travail au fur et à mesure que leur intégration et leur participation aux marchés régionaux et mondiaux s'amélioreront.

Objectif du projet :

Promouvoir la sensibilisation à l'égard de la réglementation nationale ou internationale en matière de travail et le respect de cette réglementation dans les quatre pays de la sous-région des Andes. Le projet visera à améliorer les compétences des intervenants du travail de la sous-région des Andes pour ce qui est de promouvoir et de surveiller l'application des normes et de la réglementation en matière de travail.

Résultats attendus :

Incidence :

Amélioration de la capacité et de l'habileté des citoyens de la sous-région des Andes (Bolivie, Équateur, Colombie et Pérou) à utiliser et à appliquer efficacement leurs droits en matière de travail, une dynamique qui profitera à tous les acteurs sociaux.

Produits :

1. Meilleure application des droits des travailleurs par le biais d'une utilisation efficace des normes et de la réglementation nationales ou internationale en matière de travail.
2. Amélioration qualitative de la capacité d'inspection du travail visant à assurer la conformité aux normes et réglementations nationales et internationales en matière de travail.
3. Mise en place de méthodes concertées pour l'analyse et la réforme efficaces des normes et de la réglementation en matière de travail.



4. Renforcement de la participation des représentants syndicaux aux conférences annuelles de l'Organisation internationale du Travail (OIT).
5. Augmentation du nombre d'entreprises adoptant les stratégies de responsabilité socio-organisationnelle mettant un accent particulier sur les questions de main-d'œuvre.

Contribution totale du Canada :

644 030 \$CAN

Durée du projet :

De mai 2009 à mars 2011

Organisme d'exécution :

Programma Laboral de Desarrollo (PLADES)

Type d'accord :

Accord de contribution entre RHDC/Programme du travail et PLADES

Date de signature :

Mai 2009

Personnes-ressources :

Giovanna Larco, président
Programma Laboral de Desarrollo (PLADES)
Avenue General Córdova 1198 Jesús María
Lima 11, C. P. 14-0362
Lima 100, Pérou
51-1-471, poste 0188
giova@plades.org.pe

Gouvernement de la Colombie

Ana Lucia Noguera
Sous-ministre préposée aux relations de travail
Ministère de la Protection sociale
Tél. : 57-1-330-5000
anoguera@minproteccionsocial.gov.co

Gouvernement du Pérou

Eliana Caro Paccini
Asesora del Viceministerio de Trabajo
Ministerio de Trabajo y Promoción del Empleo
Avenue Salaverry 655, Jesús María
ecaro@mintra.gob.pe
315-7100, poste 5080

RHDC/Programme du travail

José-Carlos Bazan
Analyste principal des politiques
Affaires bilatérales et régionales du travail
Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Tél. : 819-997-3768



Ressources humaines et
Développement des compétences Canada

Human Resources and
Skills Development Canada

Jose.bazan@hrsdc-rhdcc.gc.ca

Le PIAPT est financé par l'ACDI, le Programme du travail et RHDC.